

Mes commentaires sur la réforme électorale, par Robert McCroskey, Surrey  
(Colombie-Britannique)

La procédure de « vote » actuelle a tant de problèmes réels qu'il est presque impossible de les régler; il est donc peu surprenant que le taux de participation des électeurs ait chuté. Tout le monde sait déjà comment s'opère le vrai pouvoir au sein du gouvernement; il ne dépend pas de ce voyage futile vers l'isoloir pour voter une fois tous les quatre ans. Il dépend plutôt du fait qu'une personne qui brasse des affaires puisse utiliser son téléphone en tout temps pour obtenir d'un fonctionnaire du gouvernement ce qu'elle veut. D'ici à ce que cette influence induite soit éliminée et traitée comme un crime comme il se doit, on ne peut pas s'attendre à ce que l'électeur reconnaisse qu'il est important de voter.

Il y a plusieurs dizaines d'années durant mes cours de latin à l'école secondaire, lorsque notre professeure devait quitter la salle de classe pendant quelques minutes, elle nous disait : « La vraie nature d'une personne est révélée par ce qu'elle fait lorsque personne ne la regarde », en sous-entendant que nous devrions tous bien nous comporter pendant son absence. Pour la grande majorité de la population, très peu de bonnes choses et beaucoup de mauvaises choses se produisent lorsque personne ne surveille, lorsque les gens sont laissés à eux-mêmes avec leurs pensées et leurs désirs. Ainsi, le vote secret que nous vantons tant appartient à cette zone sombre de la nature humaine, car l'isoloir est l'un de ces endroits où personne ne nous surveille, reléguant le vote à l'équivalent social de la masturbation et du vol à l'étalage. Ce petit endroit calme dans l'isoloir est probablement aux antipodes de la recherche du consensus et est souvent un lieu de vengeance.

Et pire encore, les électeurs, qui doivent se rendre à l'isoloir en traversant un barrage de propagande partisane et commerciale, sont censés faire un choix rationnel sur leur bulletin de vote. Comment pouvons-nous espérer obtenir un sondage d'opinion en colligeant les « résultats » du scrutin dans ces conditions? Cette compilation des bulletins de vote ne constitue pas un consensus puisqu'il n'y a aucune discussion entre les personnes au moment d'inscrire leur choix. Si l'on remplaçait la boîte de scrutin secret par des réunions ouvertes par petits groupes, nous nous rapprocherions de la recherche d'un consensus puisque les gens seraient en mesure de discuter et de défendre leur position, et de faire les compromis et de trouver les accommodements nécessaires pour que chaque groupe s'entende sur le choix qui lui convient le mieux. N'est-ce pas ce que l'on entend par démocratie, c'est-à-dire prendre des décisions concernant les solutions qui conviennent le mieux à tout le monde? Plusieurs personnes sont déçues de la faible participation des électeurs, mais la plupart d'entre elles ne sont pas prêtes à se pencher sur les lacunes du processus électoral. Certains considèrent que la représentation proportionnelle est la solution, mais bien que ce système donne lieu à une recherche du consensus au Parlement, il l'exclut à l'échelle locale.

Pour donner aux électeurs la possibilité de faire un choix approprié sur un bulletin de vote, en particulier pour les élections municipales, il doit être possible de voter « non » sur le bulletin de vote; il devrait en fait y avoir deux types de « non ». Tout d'abord, sur la partie supérieure du

bulletin de vote, l'électeur doit pouvoir répondre oui ou non à la question : « Appuyez-vous le mode actuel de gouvernance? » Si vous votez oui, vous passez alors à la partie inférieure du bulletin de vote où se trouve la liste des candidats, ayant chacun une case « oui » et une case « non ». Dans cette partie (pour chaque siège brigué), vous êtes autorisé à inscrire un « oui » et un « non ». Avec un tel système, je pourrais voter « non » pour le candidat qui me déplaît le plus, et voter « oui » pour celui que j'appuie. Ce système pourrait réduire la nécessité de recourir au vote « stratégique ». Le nombre de « non » obtenu par un candidat donné serait déduit du nombre de « oui » qu'il recueille. Si vous votez « non » pour le mode de gouvernance, alors vous vous êtes exprimé contre le système actuel et, bien entendu, vous laissez la partie réservée aux candidats vide.

Ensuite, pour chaque siège brigué pour lequel un candidat n'obtient pas la majorité des voix, il doit y avoir un scrutin de ballottage la semaine suivante jusqu'à ce qu'il y ait un gagnant ayant obtenu une majorité. Il est important d'avoir un scrutin de ballottage; c'est la meilleure façon de régler les problèmes du « système électoral majoritaire à un tour ». Le scrutin de ballottage est également un moyen de régler le problème du « vote aveugle » du scrutin secret; vous savez alors comment se compare votre choix précédent à celui des autres, et le groupe dans son ensemble peut faire un choix plus éclairé lors du prochain vote. Si ces améliorations étaient mises en œuvre, il serait possible de rendre le vote obligatoire.

En ce qui concerne les problèmes de notre mode de gouvernance actuel, il convient de souligner que l'intérêt privé collectif n'est pas représenté à la Chambre des communes. Nous soutenons la lourdeur gouvernementale en votant pour une seule personne qui, après les élections, se transforme en « bête de cirque » et représente le gouvernement auprès de nous. La plupart des Canadiens ont voté contre Harper lors des élections précédentes, mais comme il n'était pas possible d'exprimer clairement un « non », il a pris le pouvoir, un pouvoir pratiquement illimité, malgré un appui minoritaire de la population. Tous les aspects de ce problème doivent être résolus.